

Journal de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : Rue de Chartres, No 78. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 11 OCTOBRE 1872. 48me Année.

DUFOUR & LEMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 11 OCTOBRE.
VENTES A L'ENCHÈRE DE CE JOUR.
Pour les détails, voir les annonces.

REVUE DES JOURNAUX.
Le présent bilan de profit et de perte est favorable à la cause des candidats qui se sont présentés à la Convention. Les conventions ont été formées et les noms des candidats ont été proclamés. Les élections ont eu lieu et les résultats ont été favorables à la cause des candidats qui se sont présentés à la Convention.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
Des spéculateurs sans scrupule ont répandu le bruit dans la ville, que la Nouvelle-Orléans allait être brûlée. Ce bruit a été répandu par un certain nombre de spéculateurs sans scrupule, qui ont voulu profiter de la panique pour réaliser de gros bénéfices. Les autorités ont pris des mesures pour empêcher ce genre de spéculations et ont rassuré la population.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
Londres, 10 Oct. — Le Parlement a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
Paris, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
Washington, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

DEPECHE
TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABELLE
EUROPE.
New-York, 10 Oct. — Le Sénat a voté la loi sur le divorce. La loi est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet de divorcer pour des motifs plus étendus qu'auparavant.

GRANDE FABRIQUE
CANDI
NORMAN & REISS
La seule Fabrique
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & Co.
83... Rue Vieille-Orléans... 83
Les seuls fabricants de la plus grande confiserie d'Amérique.
GANDI
A la Nouvelle-Orléans.
GANDI est la seule confiserie d'Amérique qui ait obtenu la médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1876. Elle est la seule qui ait obtenu la médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1876. Elle est la seule qui ait obtenu la médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1876.

J. LEVOIS & JAMISON,
100... RUE DU CANAL... 100
Appareils Français de tous les genres.
Machines à vapeur, pompes, etc.
Garanties.
A. M. HILL & Co.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

Association d'Assurances Mutuelles
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

ELKIN & Co.
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

RAOON, RAOON.
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

RAYLE,
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.

Importateurs de
Nouvelle-Orléans.
100... RUE DU CANAL... 100
Garanties.
Machines à vapeur, pompes, etc.